



Europäisches Patentamt
European Patent Office
Office européen des brevets



(11)

EP 1 538 111 A1

(12)

DEMANDE DE BREVET EUROPEEN

(43) Date de publication:
08.06.2005 Bulletin 2005/23

(51) Int Cl.7: **B65F 1/16**

(21) Numéro de dépôt: **04358010.9**

(22) Date de dépôt: **27.10.2004**

(84) Etats contractants désignés:
**AT BE BG CH CY CZ DE DK EE ES FI FR GB GR
HU IE IT LI LU MC NL PL PT RO SE SI SK TR**
Etats d'extension désignés:
AL HR LT LV MK

(30) Priorité: **30.10.2003 FR 0312745**

(71) Demandeurs:
• **ONET Services**
13008 Marseille (FR)

• **Europeenne de Production et de
Distribution-Prodim**
13127 Vitrolles (FR)

(72) Inventeur: **Heraud, Jean-Yves**
13720 La Bouilladisse (FR)

(74) Mandataire: **Domange, Maxime**
Cabinet Beau de Lomenie,
232, avenue du Prado
13295 Marseille Cedex 08 (FR)

(54) **Poubelle adaptée à être soulevée et vidée simultanément et d'une seule main**

(57) Cette poubelle comporte un couvercle (16) pivotant, ce couvercle se prolongeant par une zone d'appui (17) faisant levier pour permettre l'ouverture de la dite poubelle avec une seule main.

La poubelle comporte, sensiblement en dessous de cette zone d'appui (17), un organe de préhension (18), adapté à être saisi par cette seule main, pour permettre le vidage de la poubelle, simultanément à son ouverture manuelle.

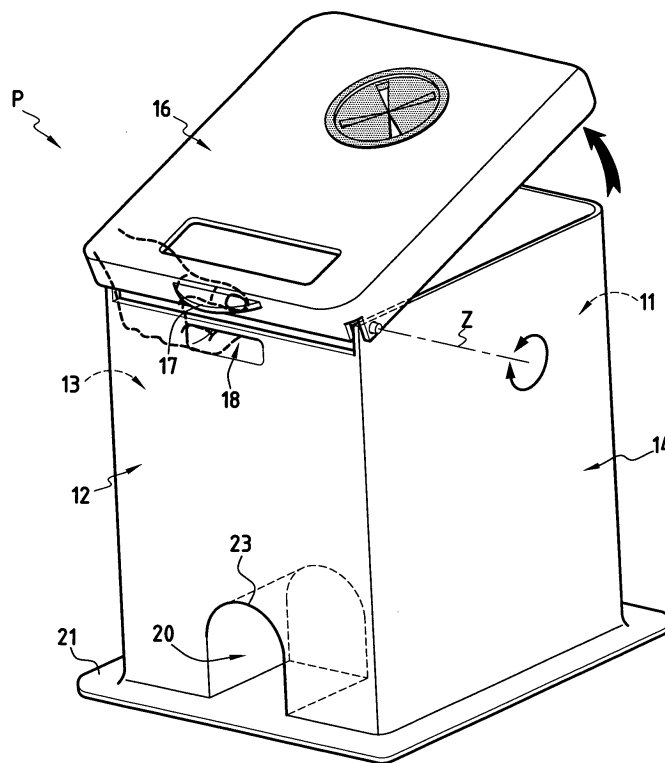


FIG.1

EP 1 538 111 A1

Description

[0001] L'invention se rapporte au domaine des poubelles, et plus particulièrement aux poubelles dont le vidage est effectué manuellement.

[0002] Elle vise plus particulièrement une poubelle comportant des caractéristiques facilitant d'une part, sa saisie, en vue de son vidage et, d'autre part, les opérations de soulèvement et de basculement pour le vidage proprement dit.

[0003] L'invention vise plus particulièrement une poubelle avec un couvercle pour l'ouverture et la fermeture de cette poubelle, ce couvercle étant pivotant autour d'un axe de rotation et monté tangent à une paroi externe de la poubelle.

[0004] Le couvercle se prolonge au-delà de l'axe de rotation par une zone d'appui faisant levier pour permettre l'ouverture de la poubelle avec une seule main.

[0005] En dessous de la zone d'appui, la poubelle comporte un organe de préhension adapté à être saisi par la seule main précitée pour permettre le vidage de la poubelle simultanément à l'ouverture manuelle.

[0006] Ces caractéristiques permettent avantageusement, de saisir et vider la poubelle d'une seule main, alors que dans les poubelles classiques connues jusqu'alors, deux mains étaient nécessaires, la première main pour ôter le couvercle de la poubelle et la deuxième main pour faire basculer la poubelle en vue de son vidage. L'invention permet ainsi d'accélérer l'opération de vidage.

[0007] Dans différentes variantes de réalisation de la poubelle, l'organe de préhension précité peut être constitué par une poignée, un renforcement de la paroi externe de la poubelle, ou une sangle.

[0008] Dans une variante préférée de réalisation, la poubelle comporte en outre, dans sa partie inférieure, au moins un deuxième renforcement permettant le passage d'un pied.

[0009] Cette caractéristique permet avantageusement de faciliter la saisie de la poubelle avec le pied, notamment lorsque celle-ci est placée sous un bureau.

[0010] Elle évite ainsi à l'utilisateur de se baisser pour attraper la poubelle sous le bureau.

[0011] En effet, il suffit à l'utilisateur d'insérer son pied dans le renforcement situé à la base de la poubelle, de soulever légèrement le pied à l'intérieur de ce renforcement et de ramener son pied vers lui pour faire glisser la poubelle sur le sol.

[0012] Dans un mode préféré de cette variante de réalisation, la poubelle comporte en outre un rebord en vis-à-vis de ce renforcement.

[0013] Ce rebord permet d'augmenter la surface de contact entre le pied et la poubelle lorsque celui-ci est introduit dans le renforcement comme décrit ci-dessus, ce qui facilite encore la saisie de cette poubelle avec le pied.

[0014] Dans un mode préféré de réalisation, ce deuxième renforcement présente un fond définissant

une partie courbe d'une paroi interne de la poubelle.

[0015] Cette partie courbe située dans le fond de la poubelle facilite avantageusement le stockage des déchets plats, par exemple du papier.

5 **[0016]** D'autres aspects et avantages de la présente invention apparaîtront plus clairement à l'aide de la lecture de la description des modes particuliers de réalisation qui va suivre, cette description étant donnée uniquement à titre d'exemples non limitatifs, et faite en référence aux dessins annexés sur lesquels les figures 1 à 3 représentent trois modes préférés de réalisation d'une poubelle conforme à la présente invention.

10 **[0017]** La **figure 1** représente une poubelle P conforme à l'invention dans un mode préféré de réalisation.

15 **[0018]** La poubelle P comporte un couvercle 16 monté pivotant autour d'un axe de rotation Z, ce couvercle 16 permettant l'ouverture et la fermeture de la poubelle P.

20 **[0019]** De façon connue, l'axe Z est tangent à la paroi externe 1 de la poubelle.

[0020] La poubelle P représentée à la figure 1 est sensiblement de section rectangulaire et l'axe Z est monté tangent à la face arrière 12 de cette poubelle P.

25 **[0021]** Bien entendu, l'invention s'applique aussi dans le cas où la section de la poubelle P est de forme quelconque et notamment trapézoïdale, elliptique, carrée,...

[0022] Conformément à l'invention, le couvercle 16 de la poubelle P se prolonge au-delà de l'axe de rotation Z, par une zone d'appui 17.

30 **[0023]** Sensiblement en dessous de la zone d'appui 17 (la notion de "dessous" étant à comprendre dans les conditions normales d'utilisation de la poubelle), la poubelle P comporte un organe de préhension 18 constitué, dans le mode de réalisation de la figure 1, par un premier renforcement.

35 **[0024]** Dans d'autres modes de réalisation représentés respectivement aux **figures 2 et 3**, cet organe de préhension 18 peut être constitué par un trou débouchant, ou par une poignée.

40 **[0025]** Dans un autre mode de réalisation non représenté, l'organe de préhension est constitué par une sangle.

[0026] Quoi qu'il en soit, conformément à la présente invention, la zone d'appui 17 et l'organe de préhension 18 sont agencés de façon à permettre, l'ouverture et le vidage de la poubelle simultanément, et avec une seule main.

45 **[0027]** L'homme du métier comprendra aisément que, pour vider la poubelle, il suffit de soulever la poubelle par l'organe de préhension 18, par exemple avec quatre doigts, et d'appuyer sur la zone d'appui 17, avec le pouce de la même main.

50 **[0028]** Préférentiellement, et comme représenté à la figure 1, la poubelle P conforme à l'invention comporte dans sa partie inférieure un deuxième renforcement 20 permettant le passage d'un pied.

55 **[0029]** Dans le mode de réalisation de la figure 2, la poubelle P comporte un deuxième renforcement 20 sur

chacune des quatre faces 11, 12, 13, 14, deux seulement étant représentés.

[0030] Quoi qu'il en soit, chaque deuxième renforcement 20 comporte une arête supérieure 23 contre laquelle peut se bloquer le pied, lorsque celui-ci est introduit dans le deuxième renforcement 20. 5

[0031] Cette caractéristique permet de tirer la poubelle P avec un léger soulèvement du pied, sans se baisser, par exemple quand celle-ci est située sous un bureau.

[0032] Dans le mode de réalisation de la figure 1, l'arête supérieure 23 du deuxième renforcement 20 est de forme arrondie. 10

[0033] Dans le mode de réalisation de la figure 2, cette arête supérieure 23 est de forme rectangulaire.

[0034] Bien entendu, l'homme du métier pourra faire varier la forme de cette arête supérieure 23. 15

[0035] Préférentiellement toujours, la poubelle P comporte un rebord 21 au moins en vis-à-vis d'un deuxième renforcement 20, ce rebord 21 facilitant la saisie de la poubelle P avec le pied. 20

[0036] Le rebord 21 représenté figure 1 est disposé le long de l'ensemble du pourtour de la poubelle P.

[0037] Dans le mode de réalisation représenté à la figure 2, le rebord 21 est situé en vis-à-vis de chaque deuxième renforcement 20. 25

[0038] Dans le mode de réalisation représenté à la figure 3, le deuxième renforcement 20 présente un fond 90 qui définit une partie courbe d'une paroi interne de la poubelle.

[0039] Cette partie courbe située dans le fond de la poubelle facilite avantageusement le stockage des déchets plats, et notamment du papier. 30

Revendications 35

1. Poubelle comportant un couvercle (16), pour l'ouverture et la fermeture de ladite poubelle, ce couvercle (16) étant pivotant autour d'un axe de rotation (Z), et monté tangent à une paroi externe (1) de ladite poubelle, **caractérisée en ce que** ledit couvercle (16) se prolonge, au-delà dudit axe de rotation (Z) par une zone d'appui (17) faisant levier pour permettre l'ouverture de ladite poubelle avec une seule main et **en ce que** ladite poubelle comporte, sensiblement en dessous de ladite zone d'appui (17), un organe de préhension (18), adapté à être saisi par ladite seule main, pour permettre le vidage de ladite poubelle, simultanément à ladite ouverture manuelle. 40 45 50

2. Poubelle selon la revendication 1, **caractérisée en ce que** ledit organe de préhension (18) est constitué par une poignée, une sangle ou un premier renforcement dans ladite paroi externe (1). 55

3. Poubelle selon la revendication 1 ou 2, **caractérisée en ce qu'elle** comporte en outre, dans sa partie

inférieure, au moins un deuxième renforcement (20) permettant le passage d'un pied.

4. Poubelle selon la revendication 3, **caractérisée en ce qu'elle** comporte un rebord (21) au moins en en vis-à-vis d'un deuxième renforcement (20).

5. Poubelle selon la revendication 3 ou 4, **caractérisée en ce que** ledit deuxième renforcement (20) présente un fond (90) définissant une partie courbe d'une paroi interne de ladite poubelle.

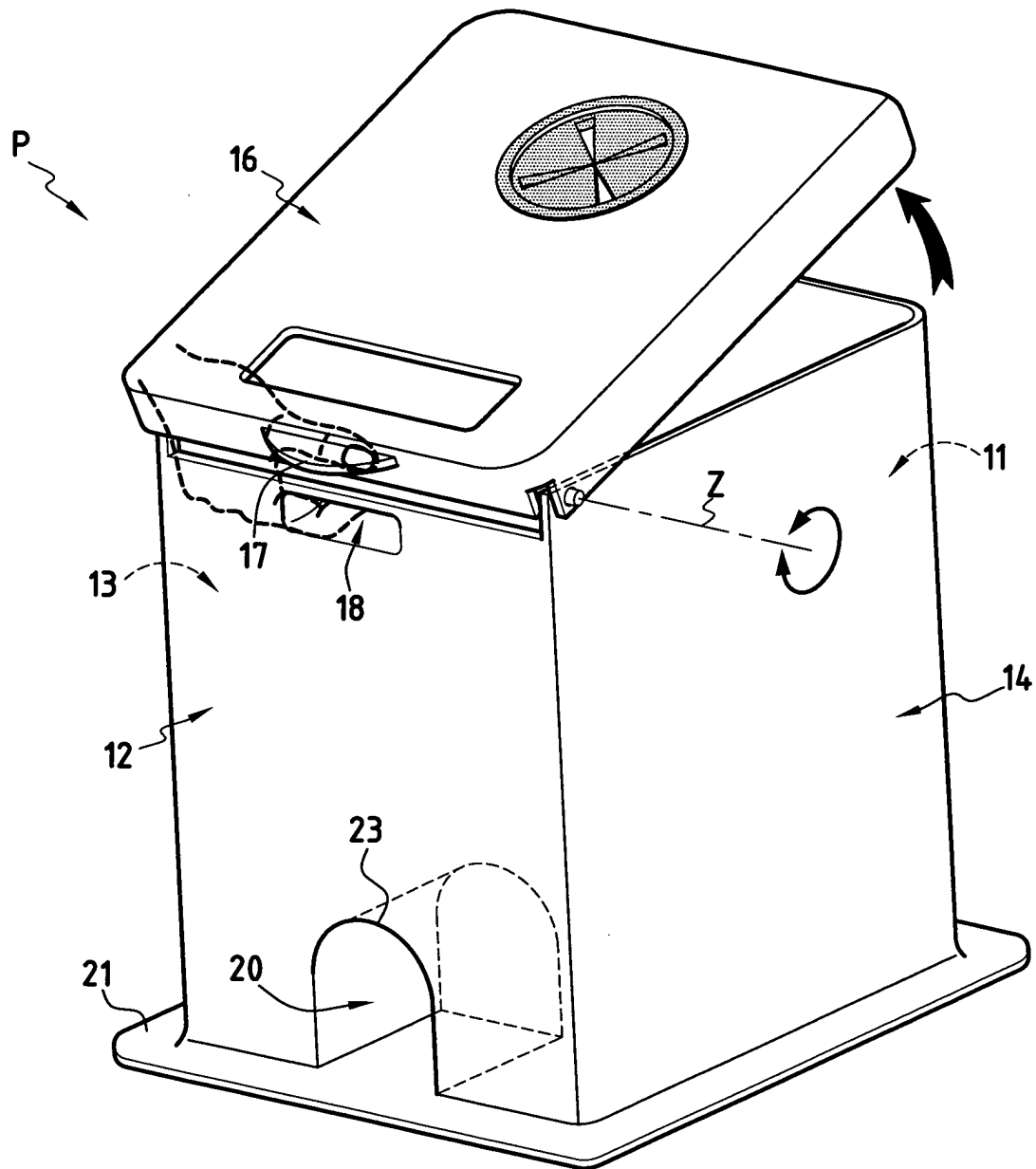


FIG.1

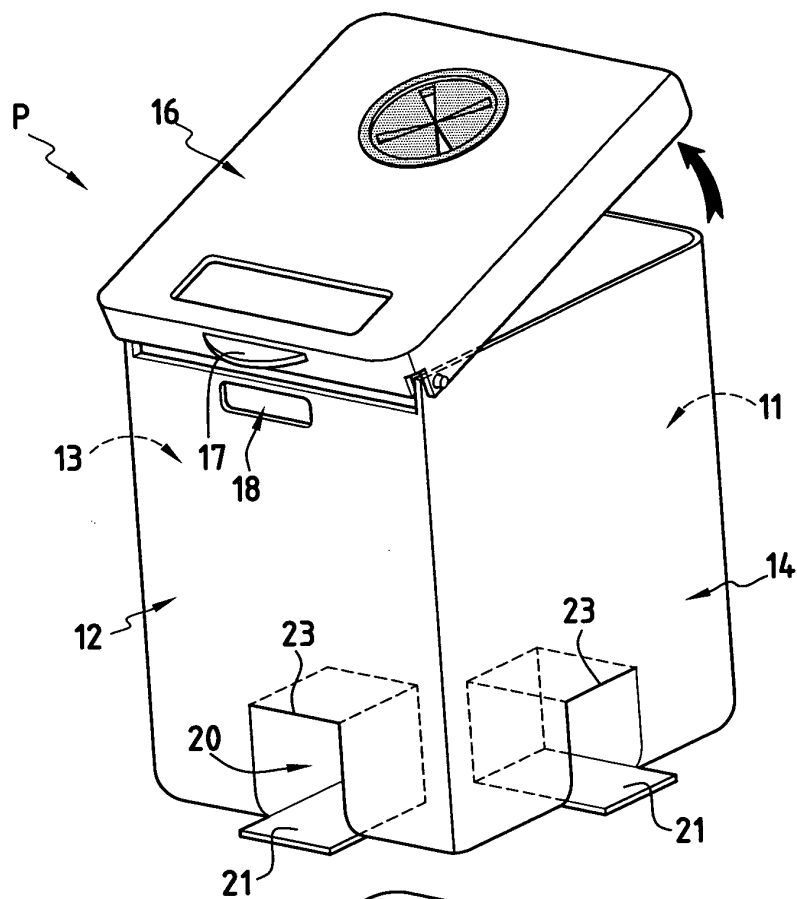


FIG. 2

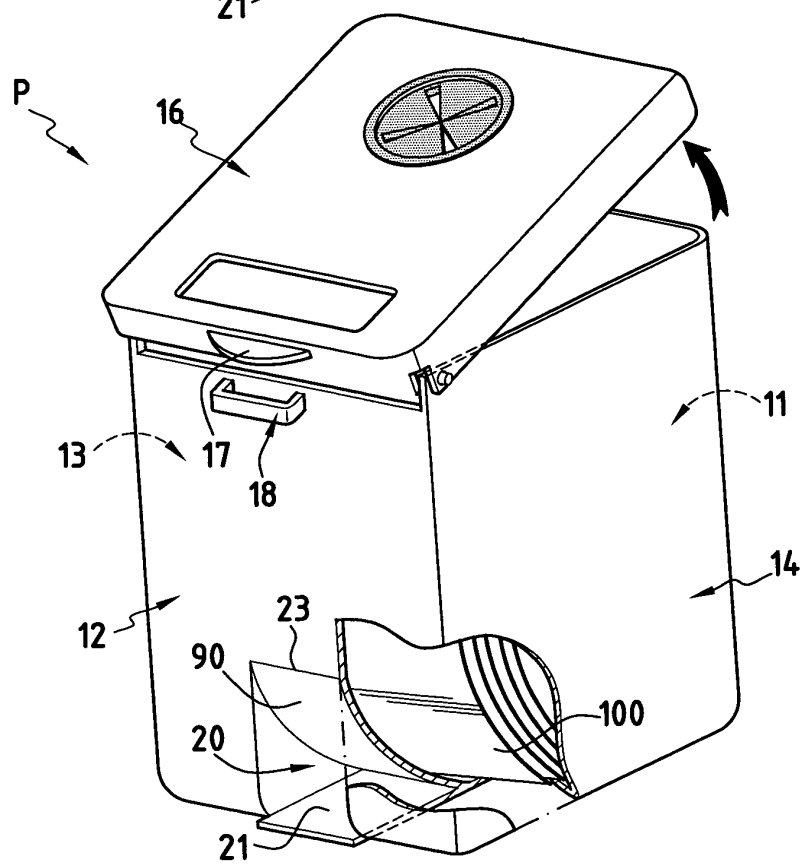


FIG. 3



Office européen
des brevets

RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE

Numéro de la demande
EP 04 35 8010

DOCUMENTS CONSIDERES COMME PERTINENTS			
Catégorie	Citation du document avec indication, en cas de besoin, des parties pertinentes	Revendication concernée	CLASSEMENT DE LA DEMANDE (Int.Cl.7)
A	GB 412 238 A (EPHRAIM LOUIS JACKSON) 22 juin 1934 (1934-06-22) * page 2, ligne 73 - ligne 77; figures 1,2 *	1	B65F1/16
A	----- US 5 690 247 A (BOOVER RICHARD C) 25 novembre 1997 (1997-11-25) * figures 1,5,6 *	1,3	
A	----- DE 604 966 C (WILLY SCHAEFER) 1 novembre 1934 (1934-11-01) -----		
			DOMAINES TECHNIQUES RECHERCHES (Int.Cl.7)
			B65F
Le présent rapport a été établi pour toutes les revendications			
Lieu de la recherche La Haye		Date d'achèvement de la recherche 8 avril 2005	Examineur Martínez Navarro, A.
CATEGORIE DES DOCUMENTS CITES X : particulièrement pertinent à lui seul Y : particulièrement pertinent en combinaison avec un autre document de la même catégorie A : arrière-plan technologique O : divulgation non-écrite P : document intercalaire T : théorie ou principe à la base de l'invention E : document de brevet antérieur, mais publié à la date de dépôt ou après cette date D : cité dans la demande L : cité pour d'autres raisons & : membre de la même famille, document correspondant			

3
EPO FORM 1503 03.82 (P04C02)

**ANNEXE AU RAPPORT DE RECHERCHE EUROPEENNE
RELATIF A LA DEMANDE DE BREVET EUROPEEN NO.**

EP 04 35 8010

La présente annexe indique les membres de la famille de brevets relatifs aux documents brevets cités dans le rapport de recherche européenne visé ci-dessus.

Lesdits membres sont contenus au fichier informatique de l'Office européen des brevets à la date du

Les renseignements fournis sont donnés à titre indicatif et n'engagent pas la responsabilité de l'Office européen des brevets.

08-04-2005

Document brevet cité au rapport de recherche		Date de publication	Membre(s) de la famille de brevet(s)	Date de publication
GB 412238	A	22-06-1934	AUCUN	
US 5690247	A	25-11-1997	AUCUN	
DE 604966	C	01-11-1934	AUCUN	

EPO FORM P0460

Pour tout renseignement concernant cette annexe : voir Journal Officiel de l'Office européen des brevets, No.12/82